

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_133 : CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE
POUR LE FRANCHISSEMENT DU RUISSEAU DU RIOIS ENTRE LES COMMUNES
D'ARTHÈS ET LESCURE D'ALBIGEOIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Anne GILLET VIES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_133 : CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE POUR LE FRANCHISSEMENT DU RUISSEAU DU RIOLS ENTRE LES COMMUNES D'ARTHÈS ET LESCURE D'ALBIGEOIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, la communauté d'agglomération de l'Albigeois prévoit de créer une liaison cyclable entre Arthès et Lescure d'Albigeois, empruntant des voies calmes, à l'écart des axes de circulation plus routiers (RD70 et RD97) qui relie ces deux communes.

La création de cette liaison nécessite la construction d'une passerelle réservée à la circulation des piétons et des cyclistes pour permettre le franchissement sécurisé et confortable du ruisseau du Riols.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a réalisé une étude de faisabilité, avec le soutien financier de l'ADEME, afin de définir notamment la solution technique et le coût prévisionnel de cet ouvrage d'art.

A l'issue de cette étude, c'est la solution d'une passerelle métallique à une seule travée de 35 m et avec une largeur libre de 2 m entre les garde-corps qui a été retenue. Elle s'appuiera en berges sur des culées en béton fondées à l'aide de micropieux. Enfin, il est prévu un habillage bois de la passerelle pour assurer sa bonne intégration dans le site qui a une dominante végétale.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 320 000 €HT. Il comprend :

- Les études - mission géotechnique y compris sondages, études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre : 26 000 €HT
- Les travaux de construction, assemblage et pose de la passerelle y compris la réalisation des culées : 283 000 €HT
- Les travaux d'aménagement pour le raccordement de la passerelle aux voiries attenantes : 11 000 €HT

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a obtenu une subvention de la part de l'ADEME pour les études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre (taux d'aide de 50% avec un plafond de 12 500€). Elle sollicite aussi des subventions complémentaires auprès de l'Etat (DSIL), du Département du Tarn et de la Région Occitanie selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €HT		Recettes €HT	
Etudes	26 000	Etat (DSIL)	112 000
Travaux	294 000	Département	64 000
		Région	32 000
		ADEME	12 500
		Agglomération	99 500
TOTAL	320 000	TOTAL	320 000

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le schéma directeur cyclable communautaire adopté le 2 juillet 2013,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1^{er} juin 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la construction d'une passerelle piétonne et cyclable pour le franchissement du ruisseau du Riols, réalisée dans le cadre de la création d'une liaison cyclable entre les communes d'Arthès et Lescure d'Albigeois.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €HT		Recettes €HT	
Etudes	26 000	Etat (DSIL)	112 000
Travaux	294 000	Département	64 000
		Région	32 000
		ADEME	12 500
		Agglomération	99 500
TOTAL	320 000	TOTAL	320 000

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès de l'État, de la Région Occitanie, du Département du Tarn et de l'ADEME.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL